sur un kilomètre. Dans la deuxième manche, 10,000 kilomètres, Jacquelin a été arrêté par une crevaison de pneumatique et Bouhours a vaincu sans lutte.

Dans la belle, distance 5 kilom., Jacquelin a été lâché au train.

A cette défaite, Jacquelin a une excuse. Il a commis la folle de participer à toutes les épreuves de la réunion et c'est épuisé qu'il s'est mis en ligne contre Bouhours.

Qui trop embrasse mal étreint.

Jacquelin connaît aujourd'hui ce proverbe.

Résultat : Vitesse scratch, 1re série : 1er Protin, 2e Truau, 3e Mathieu. — 2e série : 1er Protin, 2e Lassol, 3e Sentil. — 3e série : 1er Doman, 2e Ehrich, 3e Hanker. — 4e série : 1er Gonzolt, 2e Louvet, 3e Balajat. — 5e série : 1er Vañons, 2e Leveler, 3e Brecy. — Finale : 1er Jacquelin, 2e Gougolz, 3e Vanont. N. P. Protin et Domans.

Match : 1re manche, 1000 mètres, 1er Jacquelin, en 57 s. 4/5. — 2e manche, 10,000 mètre, 1er Bouhours. — 3e manche, 5000 mètres, 1er Bouhours, par un tour.

Tandems : 1er Protin-Banker, 2e Louvet-Vanom, 3e Jacquelin-Bourotte.

FOOTBALL

Racing-Club Roubaisien. — Comme nous l'avions annoncé les équipes I et II du Racing-Club Roubaisien se sont rendues, dimanche, à Gand, pour les matchs de football contre le Racing Club Gantois. L'équipe seconde a donné son coup d'envoi à une heure 1/2. L'équipe roubaisienne a été battue par 4 buts à 1.

A 3 heures a eu lieu le match des équipes premières. Le Racing de Roubaix a triomphé par 5 buts à 4. Nous donnerons les résultats techniques dans notre prochain numéro.

FOOTBALL RUGBY

Racing-Club de France contre Union Athlétique du 1er arrondissement. — Après une partie mouvementée et décousue le Racing-Club (équipe 4re) dont les avants ont fort mal joué, gagne par 6 essais à 2 essais, soit 18 points à 5. L'équipe seconde du R.-C. bat également l'équipe seconde de l'U. A. 1er.

COMBATS DE COÇS

Roubaix. — Aujourd'hui lundi 6 novembre, on jouera chez M. Joseph Delbart, au Grand Parc, rue du Vieil-Abreuvoir, un beau 3/3 mort pour 100 francs; paire de plaisir à 20 francs contre le Gallodrome de Tourcoing. Pour l'ouverture de la saison on y verra des coqs remarquables. Mais au parc à 3 h. 1/2. — Avis aux amateurs. 56590d

— Les amateurs de belles parties étaient excessivement nombreux, dimanche soir, à six heures, chez M. Alfred Baudim, cabaretier, rue de Mouvaux, pour suivre celle qui se jouait à ce local; il s'agissait d'un 2 de 3 mort pour 50 fr. La société des Anciens du Capreau contre les Ambulants et Marchands de beurre réunis de Tourcoing. Des coqs tout à fait remarquables ont été mis au parc, ce qui explique l'animation qui a duré pendant cette partie et les paris élevés qui étaient engagés des deux côtés. En voici les résultats : Baudin a gagné les 2e et 3e paires, les Marchands de beurre de Tourcoing ont gagné la 1re paire.

— La première partie de la saison qui a eu lieu dimanche soir à 6 heures, chez M. Dambrin, rue de Maubeuge, avait attiré un grand nombre d'amateurs; il s'agissait de l'attaque d'un 3 de 5 pour 30 francs, plus les paires de plaisir contre la société Debeuf de la Broche de Bois. Voici les résultats de cette partie qui a été excessivement animée et au cours de laquelle des paris élevés ont été tenus de part et d'autre. Debeuf a gagné la première paire, les 2e et 3e paires ont été gagnées par Dambrin.

— Beaucoup d'amateurs s'étaient donné rendez-vous, dimanche soir, à 5 heures, chez M. Deroche, parc du Petit-Beaumont, pour assister à une intéressante partie — les débuts de la saison — qui se jouait contre la société de l'Enfant perdu de la rue de l'Epeule ; il s'agissait d'un beau 2 de 3 mort pour 50 fr. On a vu des sujets de valeur à ce combat qui a été très animé, et au cours duquel des paris importants ont été tenus des deux côtés. En voici les résultats : l'Enfant perdu a gagné la première; les 2e et 3e n'ont pas décidé. En conséquence l'Enfant perdu a gagné 2 de 3.

— Les habitués étaient nombreux dimanche après-midi à quatre heures, chez M. Debodenance, cabaretier rue de Lannoy, pour suivre une partie intéressante qui se jouait à ce local entre deux amateurs M. Corbillant et Joseph Beladerrière. Cette paire était citée pour 20 fr. Après une lutte sérieuse des deux coqs mis au parc, l'avantage est resté au rouge de M. Beladerrière. Inutile de dire que l'animation a été grande et les paris sérieux des deux côtés.

— Lundi 13 novembre, on jouera un 2 de 3 mort à l'Ours contre l'Enflé.

Chronique Locale

ROUBAIX

Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de l'un des chefs d'une de nos grandes maisons de commission, M. Léon Voreux, de la maison Voreux et Druon.

M. Léon Voreux a succombé, dimanche matin, après une courte maladie. Il n'avait que 48 ans. Ceux qui connaissaient M. Voreux avaient pour lui une vive sympathie; ils s'associeront à la douleur de sa famille.

Le contrôle obligatoire dans les filatures. — Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

» Les patrons catholiques du Nord, dans leur réunion du mois d'avril dernier, ont mis à l'étude un projet de règlement d'usine formulant les principes qui doivent y présider et laissant à chaque patron la liberté d'y insérer les clauses particulières que peut réclamer son industrie.

» Ce projet a été soumis aux Comités ouvriers d'études sociales de Roubaix et de Tourcoing, qui, avec le sens pratique qui les distingue, y ont apporté d'importantes modifications, dont les patrons se sont plu à reconnaître la justesse.

» Un des articles du projet, fort goûté par les ouvriers, porte : *L'ouvrier, s'il le désire, sera admis au mesurage de son travail.*

» Il faudra évidemment y ajouter le pesage pour la filature.

» Mais nous sommes d'accord avec vous que la présence de l'ouvrier, au pesage comme au mesurage de son travail, doit être obligatoire, si l'on veut couper court aux accusations, qu'à tort ou à raison, il formule fréquemment.

» Nous demandons même qu'il lui soit remis un bulletin, qu'il signera avec l'employé, constatant le poids du fil ou la longueur de la pièce.

» Quant au poids, il se présente une difficulté pour les matières que l'on doit mouiller avant de les filer et que beaucoup de patrons estiment à 2 0/0. Cette humidité disparaissant avant la livraison, le patron doit-il subir cette perte ?

» Si la mesure n'est pas obligatoire, elle sera illusoire, car beaucoup d'ouvriers ne voudront pas ou n'oseront pas réclamer d'assister au mesurage ou au pesage et leur défiance subsistera. Il en serait à peu près de même si l'ouvrier se faisait remplacer. Il faut qu'il voie de ses yeux et puisse même vérifier l'instrument de pesage si bon lui semble.

» Il appartient au patron de prendre les mesures nécessaires pour que l'ouvrier perde le moins de temps possible en assistant à ces opérations.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mon respect. » X. »

L'exposition des ornements des églises pauvres dans la paroisse Saint-Martin. — C'est dimanche matin, à onze heures, qu'a été ouverte, dans une des salles de l'école des Filles de la Sagesse, rue de la Sagesse, l'exposition des ornements destinés aux églises pauvres du diocèse et confectionnés par les dames de la paroisse de Saint-Martin.

Une visite à cette exposition singulièrement intéressante nous a prouvé, une fois de plus, que le dévouement et la générosité tant vantés de nos honorables concitoyennes ne sont pas de vains mots. Plus de cinquante ornements complets, une dizaine de chapes, plusieurs voiles d'exposition, et de nombreux linges d'église, voilà le bilan de l'année 1899 pour la seule paroisse de Saint-Martin. Quelle somme importante de travail continu, et patient, tout cela représente-t-il ! La modestie des « ouvrières » brodeuses et peintres qui ont mené à bonne fin cette besogne nous empêche de donner leurs noms; qu'elles soient donc félicitées d'une façon générale.

Car leur travail est de ceux qu'il faut admirer ; véritables fées de l'aiguille ou du pinceau, elles défient le talent des professionnels. Tout serait à mentionner dans cette merveilleuse exposition, car tout est à louer. Mais nous devons nous borner, aussi nous contenterons-nous de citer plusieurs chasubles qui frappent tout d'abord l'attention des visiteurs, l'une en velours rouge, très finement brodée, une autre, fond blanc avec des orchidées, qui n'ont rien à envier à la nature, une troisième en drap d'or très riche.

Nous n'aurons garde d'oublier les pales, les pavillons, les voiles d'exposition peints ou brodés avec infiniment de goût et qui sont très remarqués.

L'exposition sera ouverte lundi, mardi, mercredi, jeudi, et sera clôturée par un salut solennel.

Délégués municipaux à Paris. — La municipalité de Roubaix vient d'accepter l'invitation que lui a faite le Conseil municipal de Paris de se faire représenter à l'inauguration officielle du groupe du sculpteur Dalou « Le triomphe de la République », élevé sur la place de la Nation.

A l'abattoir. — Il a été abattu pendant le mois d'octobre, à l'abattoir de Roubaix. 782 bœufs, vaches et taureaux, 296 veaux, 1264 moutons, 815 porcs, 110 chevaux, 1 mulet. Deux vaches amenées à l'abattoir ont été saisies pour cause de tuberculose.

Dans le parti collectiviste. — Les sections du parti collectiviste de Roubaix, Wattrelos, Croix, Lannoy et Wasquehal avaient été convoquées à une réunion qui a eu lieu à la *Paix*, comme nous l'avons dit. Il s'agissait de discuter l'ordre du jour du prochain congrès du parti socialiste à Paris, congrès d'une certaine importance, dans lequel, on le sait, sera agitée la question de l'opportunité de l'entrée des socialistes au ministère. L'ancien député de Roubaix, le citoyen Jules Guesde, a prononcé un discours, puis l'ordre du jour suivant a été proposé par le citoyen Liévin Bailleul, qui présidait la séance :

« 1° *Sur l'entrée des socialistes dans les ministères bourgeois.* — Considérant que le Parti socialiste ne pourra réaliser son programme de transformation sociale, qui est sa raison d'être, qu'après avoir conquis le pouvoir, tout le pouvoir, arraché à la classe capitaliste ;

» Que l'entrée d'un ou deux socialistes dans un ministère bourgeois, non seulement ne leur permettrait pas de réaliser les réformes essentielles poursuivies par notre Parti, mais encore les rendrait solidaires et responsables de tous les actes réactionnaires accomplis par la majorité bourgeoise du cabinet ;

» Qu'en régime capitaliste, les ministres ne peuvent être que les fondés de pouvoir de la classe dirigeante et possédante ;

» Les sections plus haut désignées écartant toute question de personne et n'envisageant que la question de principe ;

» Se prononcent contre la participation des socialistes aux divers ministères bourgeois, quelle que soit l'étiquette plus ou moins républicaine dont les ministères puissent se parer.

» Pour ce qui est de la conquête des pouvoirs publics, les sections de Roubaix, de Croix-Wasquehal, Wattrelos et Lannoy s'en réfèrent à la résolution prise par le XVIIe congrès national du Parti ouvrier Français (Epernay août 1899), résolution ainsi conçue :

« Le congrès d'Epernay rappelle : « Que par conquête des pouvoirs publics, le Parti ouvrier Français a toujours entendu l'expropriation politique de la classe capitaliste, que cette expropriation ait lieu pacifiquement ou violemment;

» Qu'elle ne laisse place, par suite, qu'à l'occupation des positions électives dont le Parti peut s'emparer au moyen de ses propres forces, c'est-à-dire des travailleurs organisés en parti de classe.

» 2° *Sur l'unité socialiste.* — Les mêmes sections ratifient entièrement la résolution prise sur cette question par le Congrès national d'Epernay, savoir « que le Parti Ouvrier Français est d'ores et déjà disposé à accepter la constitution d'un organisme central, du moment qu'il y sera représenté proportionnellement à ses forces. »

» Les sections de Roubaix et des environs insistent tout particulièrement sur l'absolue nécessité que « en cas d'union ou d'unité socialiste les journaux se réclamant du socialisme soient placés sous le contrôle direct de la représentation centrale de Paris. »

Après l'adoption à l'unanimité de cet ordre du jour, l'assemblée a, par acclamations, nommé délégué au Congrès de Paris, le citoyen Jules Guesde pour les trois mandats correspondants aux suffrages socialistes de la 7e circonscription de Lille.

Les courses de taureaux devant la Cour de Cassation. — Comme on l'a vu plus haut, la Cour de cassation, dans sa séance de samedi, a examiné l'appel interjeté par le ministère public du Tribunal de simple police de Roubaix, contre les jugements de M. Claustre, juge de paix, relaxant les matadors. La Cour a cassé ses jugements.

Un vol à la tire. — Dimanche matin, vers onze heures, une ménagère, Mme Marie Petit, qui se trouvait au marché, Grande Place, a été la victime d'un adroit pick-pocket, qui lui a enlevé son porte-monnaie contenant une somme de 5 francs 40. Mme Petit n'a pu que déposer une plainte à la police.

Une chute dans un escalier. — Un tisserand, M. Josse Heyssel, âgé de 36 ans, qui demeure rue Daubenton, 126, a dégringolé du haut en bas d'un escalier en montant à sa chambre, dans la soirée de samedi. Dans sa chute M. Heyssel a reçu de nombreuses contusions; aussi M. le docteur Montaigne, qui l'a examiné, l'a-t-il fait admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Conseil à suivre. — Ayez toujours à la maison des *Pilules du Dr Somer*; à la moindre indisposition, vous en prendrez quelques-unes, et vous éviterez ainsi bien des maladies graves.

Dépositaire général, M. Boyaval, pharmacien, rue de Lannoy, 108, à Roubaix, et toutes pharmacies. 40632

Agendas 1900. — Les agendas commerciaux pour l'année 1900 sont dès maintenant en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue, Roubaix.

Nous engageons nos lecteurs à ne pas attendre les derniers jours de l'année pour renouveler leur provision.

La librairie du *Journal de Roubaix* s'étant fait une spécialité des articles de bureau, peut fournir des agendas de tous genres et de tous formats à des prix véritablement avantageux.

Les maisons de commerce et les établissements industriels ont donc un réel intérêt à adresser immédiatement leurs commandes la librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue. 37698

Bonnes ménagères prenez votre café à la Cie Havraise, 74 bis, Grande-Rue, Roubaix. 47902—53101

Le public est bon juge, *lui seul ne se trompe pas. S'il donne la préférence au beurre d'Oostcamp, c'est parce qu'il est incontestablement le* **meilleur,** *le plus* **frais,** *le* **plus fin.** *Rue du Bois,* **13.**

Téléphone. *On porte à domicile.*

Le kil. 3,70.

Tailleur. — Recommandé la maison A. Vanackère, successeur de M. Vanherzeele, rue du Grand-Chemin, 133, à Roubaix. Vêtements sur mesure pour hommes et enfants, livrées. Draperies françaises et anglaises. Coupe et travail soignés. Maison de confiance habillant très bien, à prix modérés. Location d'habits pour cérémonies. 56640

Croix. — *La messe de départ.* — La messe de départ pour les conscrits de la paroisse St-Martin a été célébrée dimanche matin. Plus d'une vingtaine de jeunes gens y assistaient et ont écouté avec fruit les excellentes recommandations que leur a adressées M. l'abbé Farsy, vicaire.

Après la messe, les jeunes conscrits ont été reçus par M. le curé à la sacristie, puis conduits au patronage où un déjeuner intime les a réunis en compagnie des sociétaires de la chorale Ste-Cécile ; ces derniers avaient exécuté les chants de la messe de départ.

— *Autorisation de bâtir.* — Sont autorisées les constructions suivantes : M. Auguste Bernard, quatre maisons rue du Nord et deux rue des Quatre-Villes; Emile Jovenelau, trois maisons rue Carnot.

— *Le personnel de la gare.* — M. de Moiret, surveillant à la gare de Croix, est nommé chef surveillant à Hazebrouck; il est remplacé par M. Cormorant, chef d'équipe à Halluin.

— *Harmonie municipale.* — Les sociétaires sont priés de se trouver au local de la Société aujourd'hui, lundi 6 courant, à 9 heures 1/2 du matin, en grande tenue et avec instrument, pour assister aux funérailles du capitaine-commandant des sapeurs-pompiers de Croix, M. Jean-Baptiste Roger. Le présent avis sert de convocation.

WASQUEHAL. — Œuvres sociales. — Une réunion. — Trois discours. — Une intéressante conférence a eu lieu dimanche, à Wasquehal, par les soins du comité des Œuvres sociales, dans le but de fonder dans la commune les œuvres des jardins ouvriers et de la caisse du prêt gratuit et un bureau de consultation pour les ouvriers. La réunion se tenait à l'estaminet de l'*Harmonie*, sur la place communale, et un grand nombre d'ouvriers s'y étaient rendus pour entendre les causeries pratiques de MM. Beuscart, propagateur de la Ligue du coin de terre et du foyer, Fernand Leclercq, rédacteur au journal *Le Peuple*, et Eugène Duthoit, conseiller d'arrondissement.

Le premier, M. Beuscart prend la parole et remercie ses auditeurs d'être venus en aussi grand nombre. Le sujet que j'ai à traiter, dit-il, est une œuvre bien importante, c'est l'œuvre des jardins ouvriers; cette œuvre a été fondée en Belgique par M. l'abbé Gruel, où elle donne des résultats importants et inespérés; il y a très peu de temps qu'elle a été créée à Roubaix, à Sedan, à Saint-Etienne, etc. et déjà elle y donne aussi les meilleurs résultats. Le but de cette œuvre est de mettre à la disposition de l'ouvrier, moyennant une légère rétribution, un jardin qu'il cultivera et dont il retirera des ressources importantes.

M. Beuscart donne lecture des statuts de la Ligue du Coin de terre qui fonctionne à Roubaix et fait valoir le bien obtenu. Il fait comprendre la nécessité d'implanter cette œuvre partout et engage ses auditeurs à la créer à Wasquehal.

M. Fernand Leclercq, rédacteur du journal *Le Peuple*, de Lille, expose les bienfaits de la caisse de prêt aux ouvriers. Cette œuvre, qui fonctionne à Lille, a pour but de procurer à l'ouvrier, quand il est éprouvé par un malheur, ou quand il se trouve dans la nécessité d'opérer des achats et qu'il se trouve sans ressources, l'argent nécessaire pour faire face à ses besoins. Des personnes dévouées aux œuvres sociales fournissent les fonds à la caisse et l'ouvrier peut alors, sans intérêt aucun, trouver dans cette œuvre les soulagements les plus efficaces.

De la sorte les malheureux ne sont plus forcés de recourir à ces sociétés de crédit qui les écorchent et prélèvent sur eux de gros intérêts.

En terminant, l'orateur forme des vœux pour que l'Œuvre du prêt soit installée à Wasquehal et il félicite les personnes dévouées qui ont eu l'heureuse idée de préparer sa création dans la commune.

M. Eugène Duthoit prend la parole à son tour. Il dit qu'il est heureux de se trouver parmi la population de Wasquehal et de pouvoir l'entretenir amicalement d'œuvres sociales; il voit avec plaisir que quelques personnes dévouées veulent entreprendre la réalisation d'idées généreuses pour le soulagement de la classe ouvrière. Il vante, lui aussi, les bienfaits de l'œuvre des jardins ouvriers et du prêt gratuit.

L'œuvre du prêt gratuit a une importance capitale, dit-il ; combien de malheureux ne seront plus à la merci de ces gens qui pratiquent le crédit dans un but d'usure. A côté de ces deux œuvres, il y en a une autre qu'a une égale nécessité; c'est le secrétariat du peuple, le bureau des consultations gratuites pour les ouvriers. Ces derniers, en effet, sont parfois gênés pour faire certaines démarches, ou obtenir des services, défendre un procès, obtenir un emploi, adresser une demande aux préfet, député, conseiller général, au maire, etc.

L'installation de ce bureau de renseignements, avec l'appui de personnes instruites et dévouées, pourvoirait à tous les besoins de l'ouvrier en faisant les démarches pour lui ou en rédigeant toutes les demandes qu'il peut avoir à faire.

En terminant, M. Duthoit engage vivement l'auditoire à aider à la fondation de cette œuvre si nécessaire et promet d'avance son concours aux organisateurs du bureau de renseignements. Les habitants de Wasquehal qui auraient un renseignement à lui demander, pourront s'adresser à lui tous les dimanches au matin.

Les trois œuvres dont nous vous avons entretenu, conclut-il, sont réalisables, ce ne sont pas ces vaines chimères, ces utopies que les orateurs collectivistes colportent dans leurs réunions.

L'orateur, qui avait été applaudi durant toute sa causerie, est l'objet d'une véritable ovation.

M. le président annonce alors que le comité dispose déjà de terrains pour créer quelques jardins. Les ouvriers désireux de les posséder devront donner leur nom au plus tôt. Il ajoute enfin qu'une personne généreuse a fait un don de 100 francs pour l'œuvre du prêt gratuit, et il espère que cet exemple sera suivi. Avant de lever la séance, un chaleureux vivat est chanté en l'honneur des orateurs.

— *La messe de départ.* — La messe de départ pour les jeunes soldats de la classe a été célébrée, dimanche à dix heures et demie, en l'église paroissiale. Une nombreuse assistance remplissait le sanctuaire, qui avait été, pour la circonstance, orné de drapeaux tricolores. Rangés dans la nef principale, les jeunes conscrits se trouvaient nombreux.

Après l'Evangile, M. le Curé les a félicités d'être venus en aussi grand nombre et leur a adressé ensuite, en excellents termes, ses paternelles recommandations. Les paroles du pieux pasteur ont été écoutées avec la plus grande attention.

A l'issue de la messe, un souvenir a été remis à chacun des jeunes soldats.

— *La mutualité scolaire.* — La réunion générale de la mutualité scolaire a eu lieu dimanche à 11 heures et demie du matin dans une des salles de l'Ecole de garçons. D'après les rapports présentés par M. le secrétaire, la société est en bonne voie de progression : plus de 150 membres en font actuellement partie et l'avoir en caisse dépasse les espérances du comité. Après l'admission de nouveaux membres, la société approuvant avec plaisir que M. Charles Leroy, le dévoué président, a fait don à la société d'une somme de 100 francs.

Avant de lever la séance, des remerciements sont adressés à M. Leroy pour sa générosité.

— *Un accident de vélo.* — Dimanche matin, vers huit heures, un vélocipédiste, étranger à la commune, arrivait à une allure modérée sur la Place; tout à coup un gamin du nom de Legrand, apercevant le cycliste, voulut courir à ses côtés pour le dépasser. Mal lui en prit, car il fit une chute et le cycliste bien involontairement lui passa sur la cuisse en lui causant une légère blessure. Le voyageur transporta lui-même le jeune garçon à la pharmacie de M. Flament où on lui prodigua des soins nécessaires.

Après avoir été pansé, Legrand put regagner son domicile.

Lannoy. — *La messe de départ des conscrits.* — Vendredi prochain, une messe sera dite, à sept heures, à l'intention des conscrits.

— *Le patronage Saint-Elmi*, de Roubaix, s'est rendu dimanche à Lannoy. Les jeunes gens ont parcouru la ville avec drapeau, tambours et clairons.

— *Les sociétés musicales de la ville* ont fait une sortie dans l'après-midi de dimanche. Elles ont joué plusieurs marches entraînantes et se sont ensuite réunies dans leurs locaux.

Forest. — *La messe de départ des conscrits.* — Dimanche matin la grand'messe a été chantée à l'intention des conscrits. Ces derniers se sont réunis à neuf heures et demie, au café Delattre, et ont été conduits en cortège à l'église par la section des pompiers et la société des archers. Ils ont pris place près du chœur. Pendant la messe, M. l'abbé Flament, pro-curé, leur a adressé une touchante allocution. Après l'office, les conscrits ont parcouru en groupe les rues du village et ont fêté joyeusement leur prochain départ.

Lys. — *L'inscription de la classe 1899.* — Les jeunes gens nés en 1879, qui résident en cette ville, sont priés de se présenter à la mairie aussitôt que possible pour demander leur inscription sur les tableaux de la classe de 1899, ou pour réclamer un ajournement comme fils d'étranger. Ceux qui croiraient avoir quelque droit à l'ajournement sont invités à ne pas juger eux-mêmes leur propre cas, mais à le soumettre à la mairie afin de s'éviter à eux-mêmes les inconvénients d'être inscrits d'office ou d'être plus tard considérés comme omis. Toutes les inscriptions des jeunes gens étrangers, nés en 1877 et des hommes naturalisés qui n'ont pas 45 ans, sont reçues dès maintenant et avant le 25 décembre.

Enterrements du 6 novembre. — Mme veuve Henri Goube, née Eugénie Tiberghien, dix heures et demie, église Notre-Dame. — M. Maurice Delrue, neuf heures et demie, église Notre-Dame. — M. Jean-Baptiste Roger, dix heures, église St-Martin, Croix. — Mme veuve Louis Lebrun, née Joséphine Gervais, neuf heures, église Saint-Sépulcre.

Obits du même jour. — Mlle Marie Vannieuwenhuyze, neuf heures, église Sainte-Elisabeth. — Mme Jules Castelain, née Julie Obin, neuf heures, église Notre-Dame. — M. Victor Bulteau, dix heures, église Saint-Martin. — M. Pierre Hespel, dix heures, église du Très-Saint-Rédempteur. — Mme Léon Wilfart, née Flore Deroubaix, neuf heures, église du Très-Saint-Rédempteur. — M. Jules Dupont et M. Jules Desplanque, dix heures, église du Sacré-Cœur, — M. Léopold Maes, neuf heures, église Saint Pierre, Croix.

Communications

Club des « Cha Ch' n'est rien », Café de la Grosse Buite, rue de la Vigne, 120. — La commission prie instamment les sociétaires de se trouver au local, aujourd'hui lundi 6 courant, à huit heures du soir, un punch d'adieux étant offert à un sociétaire partant sous les drapeaux. Présence indispensable.

Corsets. — La maison Vilquin-Liagre, 35, Grande-Rue, **fabrique** dans d'excellentes conditions un corset droit devant, coupe nouvelle perfectionnée aidant à l'élégance de la toilette en faisant disparaître l'abdomen sans le comprimer 46601

Pour l'achat d'un piano, adressez-vous, de confiance, à la Maison Marcelli, 3, rue du Bois, à Roubaix, 55810

Sciatique et rhumatismes cèdent à leur emploi ! — Campestra (Corse), le 8 août 1898. — Atteint depuis 18 mois d'une sciatique compliquée de rhumatismes, j'ai été guéri en un mois par l'emploi des Pilules Suisses et du Baume Victor, ce qui m'a permis de reprendre mon travail. Cott Ant.-D. (Sig. lég.).

A. M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont, Paris. 58451d

Œufs garantis frais, rue du Bois, 13.

TOURCOING

Les annonces pour le Journal de Roubaix *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 2760

La nomination de M. Dron comme maire de Tourcoing. — L'*Avenir* de dimanche consacre un long et élogieux article au nouveau maire dont il rappelle surtout le passé politique, depuis l'époque où M. Dron est venu, en 1880, s'installer à Tourcoing comme docteur en médecine.

Le rôle politique que M. Dron a joué ici, nous avons eu maintes fois l'occasion de le faire ressortir dans les différentes luttes électorales. Nous n'avons donc pas à y revenir. Nous attendons maintenant M. Dron comme administrateur d'une importante cité comme la nôtre, nous ne voulons rien préjuger et nous apprécierons ses actes comme nous l'avons fait toujours jusqu'ici, avec impartialité et sans passion.

Eusèbe, dans la *Croix*, exprime la même pensée en ces termes :

« — Les premières paroles de M. Dron, maire de Tourcoing, telles qu'elles sont reproduites par les différents journaux, ne respirent pas précisément l'*enthousiasme indescriptible* dont parle l'*Avenir*.

» Si, — mettant de côté les questions d'affaires, qui ont leur intérêt, et dans lesquelles il y a des intérêts divergents, — si l'on s'en rapporte à ces premières paroles, M. Dron, n'abdiquant et ne reniant rien de son passé, se propose d'administrer dans un esprit de sagesse, de conciliation, même d'impartialité ; et il voudra que la Mairie soit la maison du peuple.

» Le passé appartient à l'histoire, et ne saurait, en effet, être détruit.

» Mais si l'avenir nous montre un magistrat sage, conciliant, impartial; si M. Dron, quand il parle du peuple, pense à l'universalité de ses concitoyens, il y aurait là un nouvel ordre de choses, un esprit nouveau, différent du passé.

» Cela ne nous déplairait pas. Attendons. »

Les réceptions du nouveau maire. — Dimanche matin, à onze heures, les membres du corps enseignant de Tourcoing, instituteurs et institutrices, se sont rendus à l'Hôtel de Ville, où ils ont été reçus par M. Gustave Dron, maire, auquel ils ont adressé leurs félicitations. M. le Maire s'est entretenu quelques instants avec eux.

— Un peu plus tard, les membres de la Commission des Ecoles académiques ont fait la même démarche et ont été également reçus par M. le Maire.

— M. Dron a aussi reçu la visite d'un grand nombre d'amis qui avaient tenu à le féliciter.

Réunion de « La Mutuelle. » — La société de secours mutuels des employés de commerce *La Mutuelle* a tenu dimanche après-midi sa réunion générale trimestrielle. Après l'exposé de la situation financière du troisième trimestre, l'assemblée a fixé à huit mille francs la somme à verser à la caisse de retraites. Dans cette même réunion, il a été procédé à l'admission de dix nouveaux membres participants. La réunion de dimanche a démontré une fois de plus la vitalité de cette intéressante association.

Une conférence à la Société de Géographie. — Dimanche après-midi, devant un auditoire nombreux et sympathique, M. J. Chanel, avocat à la Cour d'appel, a fait le récit de son voyage en Indo-Chine. Nous avons, dans notre précédent numéro, donné une relation complète de cette conférence faite à Roubaix, samedi soir. A Tourcoing, M. Chanel a été très goûté. Ses études ethnographiques, qui révèlent chez le distingué explorateur un esprit observateur très profond, ont vivement intéressé l'auditoire.

Maintes fois, dans le cours de sa conférence, M. Chanel a rendu hommage au zèle, au dévouement et à l'abnégation d'un missionnaire catholique français, le R. P. Guerlach, qui jouit sur ces peuplades sauvages de l'est de l'Indo-Chine d'une grande influence morale. A la fin de sa conférence, M. Chanel a prôné les qualités supérieures de ces « pionniers de la civilisation » que sont les missionnaires et il a cité cette appréciation à lui émise par un officier anglais : « Si la France savait se servir de ses missionnaires, elle serait la reine du monde. »

S'inspirant de la péroraison de M. Chanel, le vénéré M. François Masurel a remercié en termes émus le conférencier et a manifesté son admiration pour les vaillants missionnaires qui travaillent au progrès du catholicisme et à l'extension de l'esprit français dans les contrées non encore civilisées.

Un obit commémoratif. — La Société de Secours aux blessés militaires et le Cercle des Officiers feront célébrer aujourd'hui lundi, à 11 heures, en l'église Saint-Christophe, une messe commémorative pour les soldats morts sous les drapeaux. La commission des Combattants de 1870 compte sur la présence de tous ceux qui seront libres de leur temps pour former une délégation importante.

Une soirée récréative au Cercle du Petit-Château. — Dimanche soir à six heures, le Cercle du Petit-Château a offert à ses membres une soirée récréative. Bien avant l'heure indiquée au programme, un nombreux public se pressait dans la salle. Le *Mando Club*, présidé par M. Léon Delrue et la section dramatique du Cercle prêtaient leur concours. Cette soirée a eu tous points réussi. Les artistes ont tous été fort applaudis. La première partie a été clôturée par une scène militaire, *A la Chambrée*, et la deuxième par *Les Deux Intimes*, comédie en un acte de Labiche. M. Flipo fils s'est très bien acquitté de la tâche ingrate d'accompagnateur.

Nouvel exploit de cambrioleurs. — *Une tentative de vol rue Fin-de-la-Guerre.* — Les cambrioleurs viennent de signaler à nouveau leur présence rue Fin-de-la-Guerre. Dans la nuit de samedi à dimanche, M. Legrand, épicier, au numéro 203 de cette rue, était réveillé en sursaut par la chute d'un volet de son magasin. Il se précipita à la fenêtre et aperçut deux hommes qui fuyaient vers la campagne. M. Legrand descendit alors et constata que les malfaiteurs avaient enlevé un volet, mais s'étaient trahis en le laissant tomber. Une plainte a été déposée entre les mains de la police. On ne possède aucun indice et l'enquête n'a pas donné de résultats.

Une agression nocturne. — Une agression nocturne qui dénote de la part de ses auteurs une audace sans limite, a été commise, dans la soirée de samedi, à proximité du boulevard Gambetta. Un employé de la maison Mathon et Dubrule, M. Xavier Dalle, a été assailli, rue Magenta, par des rôdeurs qui, après l'avoir roué de coups, lui ont enlevé sa montre et son porte-monnaie renfermant plus de deux cents francs. La victime de cette agression, prise à l'improviste, n'a pas pu donner d'indications précises sur ses assaillants.

Mordu par un cheval. — Samedi, assez tard dans la soirée, M. Augustin Blomme, âgé de 37 ans, domestique chez MM. Rousseau-Lienart, rue Verte, passait place Notre-Dame, conduisant deux chevaux par la bride. Soudain les chevaux prirent peur d'une voiture, et se mirent à ruer. M. Blomme pour les maîtriser tint les brides très près et fut assez gravement mordu aux deux mains. Des passants l'aidèrent à maintenir les chevaux. Après avoir reçu les premiers soins chez M. Clayes, pharmacien, M. Blomme a regagné seul son domicile.

Une double arrestation pour fraude. — Dimanche matin, les douaniers de la Marlière, de service au sentier du Petit-Bois, ont arrêté deux bâcleurs âgés tous deux de 14 ans : Cyrille Vanmarck, de Wincke-Saint-Eloi et Jules Lansens, né à Modelette (Belgique). Ces deux jeunes gens portaient 5 kilos 500 de café vert d'une valeur de 16 fr. 50. Ils ont été conduits à la gendarmerie et seront transférés aujourd'hui lundi à Lille.

Remise d'un extradé à la frontière. — Dans la matinée de dimanche, les gendarmes français ont conduit à la frontière et remis entre les mains de leurs collègues de Belgique, un extradé, François Declercq, né à Velsique (Belgique). Cet homme est inculpé d'attentats aux mœurs. Il est réclamé par le parquet de Gand, ville sur laquelle il sera dirigé.

A la frontière. — Dans la journée de dimanche, les gendarmes de Tourcoing ont conduit à la frontière belge du Mont-à-Leux, un convoi de quatorze expulsés. Ces expulsés sortent de la maison d'arrêt de Lille. Ils avaient été amenés à Tourcoing par les gardiens de la prison.

Les contraventions. — Une seule contravention a été dressée par la police dans la journée de dimanche. C'était à un cocher qui n'avait pas allumé les lanternes de sa voiture.

Roncq. — *Un accident de voiture.* — Dimanche, vers 4 heures de l'après-midi, un accident s'est produit au centre du village à l'intersection des rues de Lille et de Bousbecque. Au moment où la voiture de M. le docteur Vienne, de Tourcoing, s'engageait dans cette dernière rue, un jeune garçon de six ans et demie, Clotaire Vandenabeele, voulut traverser la chaussée; mal lui en prit, car ayant buté le pauvre enfant tomba et les roues de la voiture vinrent lui passer sur le corps. M. Vienne descendit de voiture, releva le jeune Vandenabeele et le transporta dans un estaminet voisin où les premiers soins lui furent prodigués. Le blessé se plaint de douleurs internes; néanmoins son état est jugé peu grave.

L'AFFAIRE D'ESQUERMES

Nous lisons dans l'*Echo du Nord* :

« Il résulte des conclusions formelles du rapport médico-légal le concernant, que l'inculpé n'est pas atteint de la maladie dont souffre Vital Detollenaere. Il n'a donc pu contaminer cet enfant. En présence de cette constatation, le magistrat a fait immédiatement de nouvelles recherches parmi les fréquentations de l'enfant. Ces recherches auront pour conséquences de nouveaux interrogatoires qui auront lieu la semaine prochaine. Il faut vivement souhaiter que le coupable soit découvert ».

M. Delalé se proposerait, paraît-il, de poursuivre, pour outrage public à la pudeur, les deux anciens novices qui avaient été dénoncés par Louis Cocq. L'un de ces derniers, on le sait, est actuellement soldat dans un régiment d'infanterie en garnison à Castelnaudary ; l'autre, qui se nomme Grandhomme le son nom de famille, était, ces jours derniers encore, instituteur libre à Haillan et n'avait pas quitté la congrégation ; il nie, du reste, énergiquement, avoir commis les actes dont on l'accuse.

Samedi, les recherches du juge d'instruction ont été uniquement dirigées contre les deux personnes dénoncées par Louis Cocq, et c'est dans ce but que le parquet a fait une nouvelle descente à Beaucamps. Dans une voiture avaient pris place MM. Delalé, son greffier, et Me Gayet, avocat de Louis Cocq, dans une autre voiture, Louis Cocq, accompagné de deux gendarmes.

A Beaucamps, le juge d'instruction a interrogé le frère directeur qui a renouvelé les déclarations qu'il avait faites sur la faiblesse d'intelligence de Louis Cocq, et l'attitude de ce dernier, depuis le début de l'instru